

À Tours, le 5 juillet 2019

Communiqué de presse de Christophe BOUCHET, Maire de Tours

10 Propositions pour améliorer la qualité de l'air à Tours

Véritable enjeu de santé publique, la qualité de l'air des villes est aujourd'hui une source légitime de préoccupation de nos concitoyens. Au cœur de la Métropole de Tours, la qualité de l'air s'est toutefois déjà largement améliorée, le niveau de présence des particules fines est en constante baisse depuis plusieurs années. Mais **il faut aller plus loin et faire plus**.

Aussi j'ai décidé avec Yves Massot, Adjoint notamment à l'étude et à la préparation des questions concernant l'écologie urbaine et les transports, de faire 10 mesures et informations qui contribuent à l'amélioration dès aujourd'hui et demain de la qualité de l'air.

1. Instauration de la **gratuité du stationnement pour les véhicules électriques ou à hydrogène** dans la zone payante à partir du 8 juillet 2019 jusqu'au 30 septembre dans un premier temps ;
2. **Généralisation des « Zones 30 »** dans les quartiers résidentiels. Achèvement avant 2020 ;
3. **Installation de nouveaux radars fixes** sur l'Autoroute A10 et sur les avenues les plus roulantes (ex : Danemark, Wagner, Churchill) pour réduire la vitesse excessive. Cette demande a été adressée à la Direction de la sécurité routière ;
4. Double étude sur la **réduction de la vitesse autorisée des poids-lourds de 80 à 70 km/h** et sur l'expérimentation des convois de camions pour réduire leur trace aérodynamique et réduire les rejets et le bruit ;
5. **Doublement des radars pédagogiques** pour apaiser la circulation dans les quartiers ;
6. **Poursuite de la plantation d'arbres** pour leur capacité de séquestration du CO2 (Photosynthèse). 30 000 arbres à Tours / 237 tonnes de CO2/an (+ 3 000 arbres plantés nets depuis 2014 – 1 arbre planté = 5 climatiseurs évités) ;
7. Dans le cadre du PLU révisé en 2019, deux actions : 1/ **réservation d'ilots de pleine terre** pour favoriser le développement de grands sujets ; 2/ **augmentation des espaces dédiés au stationnement des vélos** au sein des nouveaux programmes de constructions immobilières ;

Clément HEBRAL

Attaché de presse

02 47 21 67 08 / 06 45 78 27 02

c.hebral @ville-tours.fr

1 à 3 rue des minimes

37926 TOURS CEDEX 9

8. Mise en place des « **dimanches à vélos** » voulus comme des temps de promenade dans des **secteurs de Tours spécifiquement dédiés** ;
9. Réduction de la pollution générée par les livraisons de marchandises en **rationnalisant l'acheminement « du dernier kilomètre »** dans le cadre d'un nouveau conventionnement avec un opérateur spécialisé ;
10. Mise en œuvre d'un **Jalonnement dynamique au niveau des parkings publics**. Ce système d'affichage permet un guidage des véhicules à la place en temps réel. Une action en faveur d'une meilleure gestion du stationnement et d'une circulation plus économe.

Christophe BOUCHET
Maire de Tours